



Materiel volé entreposé dans mon garage sans mon accord

Par **altaya14**, le **15/04/2012** à **00:20**

Bonjour, Bonjour mon concubin est parti sans crier gare et quand je lui est demander de venir rechercher ses affaires il ma textuellement avoué que je devrai me débrouiller car le materiel qu il avais mis dans mon garage été du materiel volé sur ses differente mission interim .. que dois je faire car j ai prevenu son agence dinterim mais pour le moment je ne peux pas dire que j ai eu grand retour ..les gendarme pareil il réponde que si ya pas plainte des entreprise il peuvent pas faire grand chose .. finalement tout le monde se renvoi la balle et le monsieur prince des voleurs se frotte les mains en ma laissant dans la nouise ..que faire ??? je précise que bien sur je n été pas du tout au courant et je tombe des nues ..je ne veux pas etre accusé de recel ..quel sont les demarches que je dois effectuées ?? merci

Par **pat76**, le **15/04/2012** à **17:23**

BonjourrrrrnVous allez porter le matériel à l'agence intérim ou chez les gendarmes en précisant que c'est le matériel que votre ex a laissé chez vous sans vous en informer et que c'est certainement du matériel volé pendant les missions intérim de votre ex.

Par **altaya14**, le **15/04/2012** à **19:18**

je vous remerçi de votre réponse mais j ai deja contacté l agence qui ne veux pas en entendre parler et les gendarmes me dise que si il n y a pas plainte de la part d une des entreprises ou

mon ex a volé et bien il ne peuvent rien faire ..je trouve ça désolant ..finalement cap inter son agence interim et bien ca les embete même que je telephone de moi même aux entreprise peur soi disant je cite ""de perdre des clients "" et bien moi je dis il cautionne c'est malhonnete ...et je me retrouve avec tout ca sur les bras

Par **pat76**, le **17/04/2012** à **13:57**

BonjourrrnVous appelez l'agence intérim et vous dites qu'elle va perdre des clients puisque vous allez être obliger d'informer vous même les entreprises et que vous ne manquerez pas de signaler à ces entreprises que vous aviez prévenu l'agence d'intérim qui n'a pas voulu s'occuper du problème.rnrnPour vous couvrir, vous envoyez une lettre recommandée avec avis de réception à l'agence d'intérim dans laquelle vous la mettez en demeure de faire le nécessaire pour récupérer le matériel dérobé par votre ex-conjoint pendant les missions d'intérim qu'il a effectuées pour l'agence dans diverses entreprises.rnrnVous précisez que faute pour l'agence d'intérim d'avoir fait le nécessaire dans les 5 jours à la réception de votre lettre, vous prendrez contact avec les entreprises victimes des agissements de votre ex-conjoint.rnrnVous indiquez que vous informez la gendarmerie et que vous remettrez une copie de la lettre que vous adressez à l'agence d'intérim.rnrnVous garderez une copie de votre lettre.

Par **altaya14**, le **17/04/2012** à **15:38**

merci je vais faire comme ca en esperant avoir un retour car j avou que se probleme me cause beaucoup de souci ..je ne veux pas etre receleuse ..cordialement